

L'inégalité des chances en débat

De Pierre Bourdieu à Marie Duru-Bellat

C'est dans les années 1960 que la sociologie commence à remettre en question les vertus supposées du modèle républicain. À l'heure où le système scolaire connaît sa seconde phase de démocratisation, avec l'accès d'élèves de plus en plus nombreux à l'enseignement secondaire et bientôt à l'enseignement supérieur, des sociologues s'interrogent : et si la méritocratie, conçue pour promouvoir l'égalité des chances, n'était en fait que l'instrument d'une persistance des inégalités ? Le débat porte à la fois sur le phénomène et sur les interprétations qu'on peut en donner.

L'inégalité des chances selon Pierre Bourdieu

Jeune sociologue influencé par Durkheim et Marx, Bourdieu donne en 1964 et 1970 deux ouvrages qui lancent le débat. À ses yeux, le système scolaire républicain aggrave les inégalités. C'est d'abord un fait à établir, ce qu'il fait avec « *Les Héritiers* » (Éditions de Minuit, 1964, avec Jean-Claude Passeron), qui montre statistiques à l'appui les inégalités des chances d'accéder à l'enseignement supérieur pour les fils de cadre et les fils d'ouvrier.

Dans « *La Reproduction* » (Éditions de Minuit, 1970), il va plus loin et élabore le concept de « reproduction sociale ». L'école républicaine, conçue selon des principes égalitaires, est à ses yeux un instrument de reproduction sociale, utilisé notamment par les classes dominantes qui ont su développer des stratégies collectives pour maintenir leur position sociale. C'est grâce à leur « capital culturel » (maîtrise de la langue, amour de l'art) et à leur « capital social » (information sur les bonnes filières, carnet d'adresse des parents et capacité éventuelle à les faire admettre dans des institutions prestigieuses) que les enfants des classes dominantes sont à même d'exploiter toutes les ressources de l'école et d'en maîtriser les pièges.

L'école républicaine, explique Bourdieu, se flatte de traiter tous les élèves également, mais en réalité elle valorise les savoir-faire et les types de comportement cultivés par la classe dominante. De surcroît, l'« *habitus* » (autre notion bourdivine : l'ensemble des valeurs, des goûts, des conduites) des enfants des classes dominantes est proche de celui des enseignants. L'école n'est pas neutre : elle renforce les inégalités et de surcroît les justifie au moyen de l'alibi du mérite. Elle les rend aussi acceptable pour les classes populaires qui considèrent leur élimination comme normale. Bourdieu propose quelques pistes pour sortir de ce jeu injuste, par exemple de n'interroger les enfants que sur ce qu'on leur a enseigné, et introduire un traitement différencié en fonction de l'origine sociale.

L'interprétation de Raymond Boudon

L'« individualisme méthodologique » développé par les héritiers de Max Weber et en particulier Raymond Boudon considère que le modèle de Bourdieu est trop systématique : il ignore les stratégies des individus (or l'individualisme méthodologique préfère partir de l'individu, de sa raison et de ses choix pour comprendre les logiques sociales), et surtout la part belle faite par Bourdieu à la notion de domination écrase le modèle dans une logique de classe et diabolise l'école en en faisant un pur instrument de domination, ce qu'elle n'est pas.

« *L'Inégalité des chances* » (Armand Colin, 1973) part d'un constat similaire à celui de Bourdieu mais en tire des interprétations très différentes. Les inégalités scolaires sont liées au choix des familles, l'école en elle-même est neutre. Mais elle est marquée par une suite de choix qui seront abordés différemment selon l'origine sociale des élèves. Le choix de la langue et des options, celui des filières, des classes préparatoires aux grandes écoles ou de l'université sont déterminants ; or les familles les abordent avec une information inégale. Au moment de faire un choix, elles comparent les coûts et avantages de leurs choix et leur décision dépend de leur calcul. Les enfants des milieux favorisés sont mieux informés, font des choix stratégiquement

plus judicieux et osent prendre des risques dont les enfants des milieux populaires ne voient pas forcément l'intérêt. En outre dans le calcul des coûts et des avantages la dimension financière est importante. La lutte contre l'inégalité des chances passe alors par des bourses, une meilleure information, une orientation dans laquelle les professeurs et l'institution joueraient un rôle plus actif.

Plus fine que celle de Bourdieu qui reste prisonnier de la culture marxiste, la pensée de Boudon n'évite pas certains écueils et on ne peut s'empêcher que l'image de la neutralité de l'école est au mieux naïve, au pire malhonnête : car les professeurs orientent et anticipent les choix des familles (quitte à envoyer de bons élèves dans de mauvaises filières) et que dans tel établissement fréquenté par les élèves de quartiers favorisés, on aura l'idée de certaines filières, quand dans tel autre établissement on n'en aura pas l'idée.

L'inflation des diplômes

Eric Maurin, auteur de « *La Nouvelle Question scolaire. Les bénéfiques de la démocratisation* » (Seuil, 2007), observe la résurgence d'une forme d'élitisme, dans le regret généralisé des défauts de la démocratisation et du collège unique. Sans nier ces défauts il appelle au contraire à prolonger ce mouvement en s'attaquant aux formes de la sélection qui entretiennent le plus les inégalités sociales.

Pour François Dubet (« *l'Ecole des chances* », Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociale, 2004), « une école juste ne peut se borner à sélectionner ceux qui ont le plus de mérite, elle doit se soucier du sort des vaincus ». Il considère que les « diplômes devraient être plus un droit que le résultat d'un contrôle sur l'apprentissage scolaire ». Selon lui, les diplômes sont réservés à une minorité seule capable d'atteindre l'excellence. Le sociologue s'interroge : l'égalité des chances doit-elle commander toute la scolarité ? Doit-on suspendre les épreuves du mérite et la sélection le temps de la scolarité obligatoire ?

Idée soutenue par Marie Duru-Bellat. Dans un ouvrage beaucoup plus récent (« *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie* », Seuil, 2006), elle aborde le débat autrement et trace le bilan de la démocratisation. Les familles, pourrait-elle répondre à ses prédécesseurs, ont appris la valeur des diplômes, dans un environnement économique où ils sont devenus la clé de l'accès à l'emploi. Mais, observe-t-elle en se fondant sur les enquêtes du Cereq, l'accès de parts croissantes des générations (on parle techniquement de « cohortes ») à l'enseignement supérieur n'a pas tenu ses promesses.

Encourager la poursuite des études peut être – pas toujours – un bon investissement pour les familles, mais pour la société c'est un gâchis : on surproduit des diplômés alors que les places ne sont pas beaucoup plus nombreuses ; d'où un déclassement généralisé. L'inflation des diplômés réduit la valeur des diplômes.

En outre cette mécanique implacable augmente les inégalités, à la fois entre les non-diplômés et les autres, mais au sein des diplômés, selon les logiques expliquées par Bourdieu et Boudon, entre ceux qui seront à même de faire les meilleurs choix et les autres.